

Le Canada peut jouer un rôle important dans un programme de sécurité de ce genre. Le monde est divisé en deux blocs. Nous n'avons pas d'ambitions belliqueuses. Nous désirons la paix pour nous-mêmes et pour le monde entier. Tel est, j'en suis convaincu, le désir de toutes les populations. C'est ce désir qui a porté des nations comme la Norvège et le Danemark à adhérer au pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord, nations limitrophes de la Russie soviétique et plus rapprochées que dans le cas des distances dont on fait mention cet après-midi.

Je suis sûr que ni le peuple américain ni le peuple russe ne veulent la guerre. Collaborant avec les peuples de l'Europe occidentale qui seraient les premiers à souffrir d'un conflit armé, le Canada peut contribuer pour beaucoup à sauvegarder la paix et à favoriser l'entente. En adhérant à ce satisfaisant pacte régional de sécurité, nous avons au moins une occasion d'influer sur le cours des événements et de maintenir notre indépendance nationale. L'isolement nous empêcherait de bénéficier du premier avantage et mettrait le second en danger.

Il va de soi qu'un tel pacte de sécurité régionale présente des dangers. La Russie et ses alliés d'Europe disposent, croit-on, de 50 divisions prêtes à la guerre. Cinquante autres divisions, estime-t-on, pourraient entrer en campagne dans un mois. Les pays démocratiques de l'Europe occidentale ne disposent que de 10 divisions. Le danger, c'est, bien entendu, qu'en fournissant à l'Europe occidentale un matériel de guerre perfectionné, on retarde le rétablissement et on favorise une dangereuse course aux armements. C'est là un danger contre lequel nous devons nous prémunir. A cause de ce danger, nous espérons que la détermination des pays de l'Atlantique-Nord à s'unir contre l'agression, aboutisse à un effort véritable en vue d'éliminer tous les différends d'où peut sortir la guerre, et d'établir la sécurité mondiale au moins par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies. A tout événement, sans le Pacte de sécurité et vu la situation actuelle, le fardeau des armements et la menace qu'il comporte pour le rétablissement seraient plus lourds si les pays de l'Europe occidentale cherchaient à s'armer séparément et isolément contre les effectifs énormément supérieurs des pays du Cominform.

En outre, vu notre situation géographique, notre préparation militaire représenterait un fardeau beaucoup trop lourd pour nous. Le Pacte de l'Atlantique-Nord amoindrirait le danger que nous courons et allège notre fardeau. Mais, quel que soit le fardeau à assumer au chapitre de la défense,—et je ne saurais trop

insister ici auprès du Gouvernement,—nul ne doit s'enrichir à fabriquer des instruments de guerre. Dès avant la dernière guerre, nous réclamions la nationalisation de toute l'industrie des munitions. Nous réitérons la demande et réclavons la suppression, par tous les moyens à notre disposition, du mercantilisme dans les industries connexes.

Bien entendu, seule l'histoire attestera le succès ou l'insuccès du pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord, mais un échec entraînerait la ruine de la civilisation que nous connaissons.

Puissants, nous devons donc rechercher la bonne entente, l'amitié et la collaboration de toutes les nations afin d'assurer que les hommes et les femmes qui ont souffert et qui sont morts pendant les deux grandes guerres qui ont éprouvé ma génération ne se seront pas sacrifiés en vain.

Dans cet esprit, nous appuyons la participation du Canada à la conférence convoquée à Washington. Nous souhaitons aussi que le représentant du Canada s'efforce de rapporter à la Chambre un document et un traité qu'elle pourra ratifier à l'unanimité.

**M. Solon E. Low (Peace-River):** Je félicite le premier ministre (M. St-Laurent) d'avoir présenté cette résolution à la Chambre. C'est la première fois, depuis que je suis député, que le Gouvernement présente un traité international au Parlement en vue d'obtenir l'appui et les avis des représentants de la population avant la signature du traité, avant, pour ainsi dire, que le Canada s'engage à respecter les termes de ce traité. Nous, créditistes, croyons que c'est la seule façon d'obtenir l'approbation du peuple, avant de le lier à l'égard d'autres nations.

A l'époque de la Charte des Nations Unies, nous nous sommes fortement opposés à l'attitude du Gouvernement, qui insistait pour que nous nous engagions, aux termes de la Charte de San-Francisco, sans donner aux gens l'occasion de se rendre compte de leurs engagements et, ce qui est plus important, d'exprimer leurs désirs au sujet de la Charte avant sa signature. Le premier ministre vient d'agir à la façon démocratique. Une seule chose nous étonne parfois: pourquoi tant se hâter?

Le traité lui-même n'a pas été déposé à la Chambre avant le 18 mars, alors que tous les députés étaient surchargés de problèmes qui exigeaient une solution immédiate. Point n'est besoin de mentionner les trois séances quotidiennes qui nous occupaient tout le temps. Il m'est donc impossible de comprendre comment, dans de telles circonstances, on a pu étudier convenablement le pacte.

On nous dit aujourd'hui que nos représentants devront être à Washington le 4 avril